

SAINT-THURIEN, le 30 avril 2026

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

Mardi 12 mai 2026 à 19 h.

Ordre du jour :

- 1°) Approbation du CFU (compte financier unique) 2025,
- 2°) Affectation définitive des résultats 2025,
- 3°) Décision modificative,
- 4°) Examen des demandes de subventions 2026,
- 5°) Réorganisation du temps de travail des services techniques,
- 6°) Modification du temps de travail de l'agent de restauration et de l'agent d'entretien,
- 7°) Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal,
- 8°) FIA (Finistère Ingénierie Assistance) – désignation d'un représentant suppléant,
- 9°) SPL Bois Energie Renouvelable – présentation du rapport du mandataire de l'exercice 2024-2025,
- 10°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Anne Marie SEVENNEC.

Séance du 12 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le trente avril, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Anne Marie SEVENNEC, Maire.

Etaient présents : Alain BIDEAU, Valérie LE DEZ, Frédéric BURGAUD-WUST, Frédéric BIORET, Pascal TANGUY, Magalie BOUDIAF, Alice ZITO, Jérôme LE CUNFF, Julie COUTARD et Julien BARGUILLE.

Absents excusés : Fanchon THUAUDET (a donné pouvoir à Julie COUTARD).

Secrétaire de séance : Julien BARGUILLE.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le procès-verbal de la séance du 2 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

Délibération du Conseil Municipal

20260404

Objet : Subventions 2026

Après examen des demandes de subventions présentées, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, hors la présence des conseillers municipaux ayant des fonctions au sein du bureau de certaines associations, décide d'allouer les subventions suivantes pour l'année 2026 :

- ADMR des Trois Rivières	752.00 €
- Amicale des sapeurs-pompiers SAINT-THURIEN	300.00 €
- Amicale du 3 ^{ème} Age SAINT-THURIEN	570.00 €
- Amicale Laïque SAINT-THURIEN	9 572.00 €
- Association des Parents d'Elèves SAINT-THURIEN	567.00 €
- Comité de Jumelage SAINT-THURIEN	870.00 €
- Section locale UNC-AFN SAINT-THURIEN	330.00 €
- Société de chasse SAINT-THURIEN	700.00 €
- Société de pêche SAINT-THURIEN	100.00 €
- Comité des fêtes SAINT-THURIEN	2 000.00 €
- Groupement des artisans, commerçants, entrepreneurs individuels ST-THURIEN	500.00 €
- Pas par haz'art SAINT-THURIEN	2 000.00 €
- Hentou Coz SANT-TURIAN	900.00 €
- Refuge Ponytopia SAINT-THURIEN	100.00 €
- Tro Bleizi SAINT-THURIEN	300.00 €
- Le Faouët Gymnastique	30.00 €
- Liviou Kerien	20.00 €
- Solidarité Paysans BRIEC	35.00 €
- Espace Musique BANNALEC	30.00 €
- Prévention routière du Finistère	35.00 €
- Secours Populaire Rédéné	35.00 €
- Cent pour un toit QUIMPERLE	300.00 €
- Maison Familiale ELLIANT	120.00 €
- IREO LESNEVEN	60.00 €
- Maison Familiale Rurale QUESTEMBERG	60.00 €
- DDEN SCAER	60.00 €
- Centre de santé ARZANO-QUERRIEN	100.00 €
- Rêve de Clown	30.00 €
- APAJH SCAER	30.00 €
- Agriculteurs Biologiques	50.00 €
- ADAPEI29	30.00 €
- Voyage d'études en France	30.00 €
- Voyage d'études à l'étranger	40.00 €

Fait à SAINT-THURIEN, le 13 mai 2026

Le Maire,

Anne Marie SEVENNEC.

